
Sociologie et économie de l'éducation

Jean-Richard Cytermann



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18839>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 488-490

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jean-Richard Cytermann, « Sociologie et économie de l'éducation », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], 1 2008, mis en ligne le 02 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18839>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie et économie de l'éducation

Jean-Richard Cytermann

Jean-Richard Cytermann, *professeur associé*

1. Inégalités et démocratisation de l'enseignement

- 1 LA problématique des inégalités scolaires est depuis plus de quarante ans, au cœur de la sociologie de l'éducation. La première séance du séminaire a porté sur les différentes théories sociologiques sur les inégalités scolaires et sur leur interaction avec les inégalités sociales, sur la manière dont se construisent ces inégalités et sur la manière de les mesurer. Une illustration a été ensuite donnée sur la construction des inégalités dans l'enseignement primaire, traditionnellement moins critiqué sur ce point que l'enseignement secondaire. Les études récentes montrent que 50 % des inégalités constatées à la fin du primaire ont été construites au cours de la scolarité, et donc que l'école creuse les inégalités. Ces études longitudinales ont en outre permis de répondre à des interrogations sur l'effet de la scolarisation à deux ans, les différences de réussite entre garçons et filles ou les performances scolaires des immigrés.
- 2 Plusieurs séances ont porté précisément sur ces inégalités particulières. On assiste parfois à des véritables « ghettos scolaires » où sont concentrés les enfants des familles issues de l'immigration ; en même temps, les performances scolaires des enfants d'immigrés, sont, à niveau social égal, comparables, voire supérieurs à celle des enfants issus de milieux défavorisés. S'agissant des disparités territoriales, ont été soulignées les difficultés d'interprétation de ces différences et l'inadéquation partielle de la typologie administrative (région, département) pour caractériser les territoires.
- 3 Deux séances enfin ont été consacrées à des politiques de lutte contre les inégalités scolaires et notamment, celles liées à la discrimination positive. Les travaux de Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire sur l'effet d'une réduction de la taille des classes ont apporté une réponse originale, méthodologiquement et sur le fonds, à l'idée qu'il n'y

avait pas de liens entre taille de classe et performance des élèves. La présentation de l'expérience des conventions ZEP à l'Institut d'études politiques, a été l'occasion de s'intéresser à la question de la diversité dans le recrutement des élites

2. Constitution et spécificités du modèle éducatif français

- 4 Le terme de « modèle éducatif français » est ambigu. Ce terme inclut à la fois l'idée de traits caractéristiques du système éducatif français mais aussi l'idée de modèle en tant que système performant dont s'inspireraient d'autres pays. Les performances moyennes aux évaluations internationales de notre système éducatif poussent plutôt à envisager la première acception même si certains aspects, à l'exemple de la préscolarisation précoce et de l'école maternelle en général, sont encore considérés avec intérêt.
- 5 Il a paru d'abord intéressant de voir quelle lecture nous pouvions faire du système éducatif français à travers les indicateurs internationaux de l'Unesco, de l'OCDE et de la Commission européenne. On y retrouve des constatations spécifiques à la France en matière de sous-financement de l'enseignement supérieur, de faiblesse du salaire de début des enseignants, d'importance de l'école maternelle, ou de préférence pour le supérieur court plutôt que le supérieur long. La France apparaît aussi comme un pays où les inégalités sociales influent le plus sur les inégalités scolaires. En contrepoint, ont été présentés les traits marquants des systèmes éducatifs Scandinaves, souvent considérés comme un modèle au sens d'exemple, notamment en matière d'équité mais aussi très spécifiques en terme d'organisation scolaire, à travers l'école unique regroupant primaire et l'équivalent de nos collèges
- 6 Nous nous sommes ensuite attachés à étudier quelques aspects emblématiques ou symboliques du système éducatif français, à la fois dans une perspective historique mais aussi sous l'angle des débats qu'ils suscitent. Ont été ainsi passés en revue, le plus souvent sur un mode comparatif : la conception des programmes à la française marquée par une faiblesse de l'intégration transversale entre savoirs disciplinaires, la difficile construction du collège unique ou la réforme toujours contestée de la formation des enseignants ou la gratuité des études à l'université. La question de la préscolarisation à deux ans et de son intérêt est ainsi apparue comme une question secondaire par rapport à la nécessité d'une politique de la petite enfance. Le modèle d'enseignement professionnel à l'intérieur de l'école, et non en entreprise, est très largement lié à l'histoire de l'école mais aussi à celle du capitalisme français.

Publications

- Coord. du dossier « Universités et grandes Écoles », *Problèmes politiques et sociaux* 936, La Documentation française, mai 2007.
- « Les grands choix ministériels autour de la LOLF : architecture, objectifs, indicateurs et mode de pilotage », dans *Regards sur la LOLF, Administration et éducation*, 1, 2007, p. 19-32.

INDEX

Thèmes : Sociologie